

Lac-Supérieur



**Province de Québec
MRC des Laurentides
Municipalité de Lac-Supérieur**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

**Dépôt du rapport financier 2021
et du rapport de l'auditeur**

Le rapport financier et le rapport de l'auditeur transmis en vertu de l'article 966.3 du *Code municipal du Québec*, pour l'exercice financier 2021, seront déposés à la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le vendredi 6 mai 2022 à 20 h conformément à l'article 176.1 et 176.2 du *Code municipal du Québec*.

DONNÉ À LAC-SUPÉRIEUR, CE 27^e jour du mois d'avril 2022

Sophie Choquette
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Sophie Choquette, adjointe au greffe de la Municipalité de Lac-Supérieur, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le Conseil, le 27^e jour du mois d'avril 2022 entre 8h00 et 16h00.

DONNÉ À LAC-SUPÉRIEUR, CE 27^e jour du mois d'avril 2022

Sophie Choquette
Directrice générale et greffière-trésorière